

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 27 mars 2023

Délibération n° 2023-1604

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Animation sciences de la vie-santé - Attribution de subventions de fonctionnement au pôle de compétitivité Lyonbiopôle, au cancérpôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) et à l'espace d'innovation ouverte I-Care Lab pour leur programme d'actions 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 mars 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihj, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, M. Vullierme, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Buffet (pouvoir à M. Cochet), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), Mme Etienne (pouvoir à Mme Giromagny), M. Mône (pouvoir à Mme Fontanges), M. Smati (pouvoir à Mme Dupuy).

Conseil du 27 mars 2023**Délibération n° 2023-1604**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Animation sciences de la vie-santé - Attribution de subventions de fonctionnement au pôle de compétitivité Lyonbiopôle, au cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) et à l'espace d'innovation ouverte I-Care Lab pour leur programme d'actions 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 mars 2023, exposant ce qui suit :

I - Contexte et objectifs de la Métropole de Lyon

La stratégie de développement économique de la Métropole s'appuie, notamment, sur la réunion et l'activation, sur le territoire et avec les territoires partenaires, de multiples leviers permettant à un véritable écosystème d'innovation et de production de se constituer, de se développer et d'opérer les transformations nécessaires respectant les limites planétaires.

La filière d'activité santé est stratégique du fait de son fort impact sociétal, parce qu'elle est mobilisée en réponse à des enjeux aussi bien individuels que collectifs, locaux que mondiaux. Profondément ancrée dans l'histoire scientifique, médicale et entrepreneuriale du territoire, elle représente également une masse critique importante et un fort potentiel à la fois de résilience et de développement. Elle fonctionne, enfin, sur la base de très fortes coopérations et fertilisations croisées entre les acteurs publics et privés du territoire.

Avec la création de la Métropole en 2015 et l'intégration des compétences en matière de santé et médico-sociales, les actions de la collectivité se sont élargies en faveur d'une approche plus globale de la santé, telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé, combinant ainsi les enjeux de la prévention jusqu'au soin pour bien vivre en bonne santé. Les actions mises en œuvre par la Métropole intègrent également le nécessaire croisement entre la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale vers "Une seule santé" (*One health*), inscrivant le territoire et son écosystème dans une contribution marquée aux enjeux de santé mondiale.

Historiquement, la création du pôle de compétitivité en santé Lyonbiopôle et de réseaux thématiques académiques et cliniques comme le cancéropôle CLARA, ont contribué à structurer cette filière et à en accroître le dynamisme et la visibilité. Par ailleurs, l'évolution, depuis 2018, de l'association Cluster I-Care vers un espace d'innovation ouverte appelé I-Care Lab, permet au territoire de bénéficier d'une approche complémentaire en matière d'innovation au service de l'amélioration des parcours de santé, au plus proche des différents usagers et acteurs (patients, professionnels de santé, citoyens, etc.).

En cohérence avec cette vision globale, le pôle de compétitivité en santé Lyonbiopôle, le cancéropôle CLARA et l'association I-Care Lab sollicitent la Métropole pour soutenir leurs programmes d'actions respectifs en 2023.

II - Propositions de financement pour l'année 2023

1° - Pôle de compétitivité Lyonbiopôle

Depuis sa création en 2005, l'association Lyonbiopôle accompagne les entreprises innovantes (innovation organisationnelle et/ou technique) du secteur de la santé. Rassemblant 266 adhérents à fin 2022, dont une grande majorité de petites et moyennes entreprises (PME) (228), elle s'attache à animer et fédérer les sociétés innovantes des biotechnologies, de la pharmacie, des technologies médicales, du diagnostic et de la santé digitale.

Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes est un pôle de compétitivité à dimension internationale. Sa position est reconnue et la dynamique que l'association a lancée se poursuit, qu'il s'agisse de stimuler l'innovation, d'accompagner le développement des PME, de se développer à l'international ou de proposer des infrastructures dédiées de haut niveau.

Lyonbiopôle se positionne comme le catalyseur de l'écosystème d'innovation santé en Auvergne-Rhône-Alpes et a déployé progressivement son expertise et ses offres d'accompagnement sur l'ensemble des thématiques de la santé.

a) - Objectifs

La Métropole souhaite accompagner l'association Lyonbiopôle dans son action et lui confirmer son engagement afin de :

- sensibiliser et accompagner, avec l'appui de la collectivité et de ses partenaires experts, les entreprises de l'écosystème santé pour la prise en compte des enjeux de transition ;
- favoriser la production d'innovations porteuses de sens et génératrices d'emploi pour les entreprises et le territoire ;
- conforter l'ancrage des laboratoires de recherche, des entreprises et des compétences en santé au sein de l'agglomération lyonnaise.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2022

Par délibération de la Commission permanente n° 2022-1216 du 11 avril 2022, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 235 000 € au profit de Lyonbiopôle dans le cadre de son programme d'actions 2022.

Au terme de l'année 2022, les résultats de Lyonbiopôle s'illustrent comme suit :

- 198 projets de recherche et développement (R&D) collaboratifs accompagnés, dont 110 jusqu'au dépôt (32 financés -92 M€ d'investissements dont 40 M€ d'aides publiques-, 38 encore en instruction),
- plus de 500 rendez-vous individuels avec les adhérents,
- 85 événements scientifiques, économiques et sur l'international (co)-organisés, 2 900 participants mobilisés,
- 296 retombées dans la presse,
- plus de 18 500 abonnés sur les réseaux sociaux,
- programme d'accélération en cours avec 3 PME : Healshape, GaomaTherapeutics et Mag4health,
- déploiement des partenariats engagés avec Mabdesign, Icare Lab, Noveka!,
- création d'Enosis santé, alliance des pôles santé France, avec BioValley France, Eurobiomed et Medicen Paris Region, pour renforcer le collectif des pôles et leur coordination à l'échelle nationale,
- portage et soumission d'un dossier biocluster maladies infectieuses (France Relance),
- préparation et soumission d'un dossier pour la phase V des pôles de compétitivité,
- lancement d'une démarche de sensibilisation aux enjeux de la transition et de mobilisation autour de la décarbonation de la R&D en biotechnologies (conférence plénière lors de la Journée collaborative 2022, 1^{er} atelier sur la décarbonation de la R&D en santé en décembre avec 20 participants).

c) - Programme d'actions pour 2023 et plan de financement prévisionnel

Depuis sa création en 2005, le pôle a démontré sa capacité à structurer et faire croître son écosystème de manière pérenne, lui permettant de se positionner comme animateur de la filière santé. En 2023, il poursuivra l'accompagnement de la structuration et du développement de l'écosystème régional d'innovation en santé en assurant une croissance raisonnée de ses adhérents.

Il travaillera à l'extension de son réseau *via* les actions suivantes :

- consolider les approches intersectorielles, notamment sur les enjeux de transition : ateliers pour l'animation d'une démarche collective sur la décarbonation de la R&D en santé,
- poursuivre les actions initiées sur l'emploi et l'adéquation formation-emploi (outil Jobboard, animation d'un groupe métier ressources humaines (RH), contrat objectif emploi formation industries de santé, co-organisation de forums emploi, etc.),
- renforcer l'équipe accompagnement des PME pour maintenir un suivi de proximité et de qualité de ses adhérents,
- consolider le programme d'animations pour favoriser le développement de collaborations public-privé en France et à l'international,
- participer au déploiement de nouveaux grands programmes structurants pour l'écosystème (i.e. Biocluster),
- assurer la participation d'industriels endogènes et exogènes dans les actions portées par le pôle,
- évaluer la faisabilité pour le développement d'une nouvelle offre d'infrastructure permettant l'hébergement d'activités de recherche, développement, innovation.

Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes entend soutenir encore davantage le rayonnement et l'attractivité des territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes en s'articulant autour de la construction et la réalisation de projets d'innovation et de l'accompagnement au développement économique des entreprises. L'accompagnement du développement économique et le portage de l'innovation sont indissociables dans les actions portées par le pôle et cette vocation perdurera et se renforcera en 2023.

À cette fin, le pôle intensifiera ses actions de communication au niveau régional, national et international, en capitalisant sur l'expérience d'une équipe renforcée et sur l'ensemble des outils de communication développés ces dernières années. Il poursuivra également sa réflexion sur des projets structurants qui visent à ancrer des entreprises sur le territoire régional.

Par ailleurs, le pôle accentuera son rôle de facilitateur dans les mises en relation avec les acteurs clés de l'écosystème et ses relations étroites avec les collectivités territoriales pour structurer les filières biotech, medtech et digital health tech. Soucieux d'éviter toute forme de redondance et d'apporter une certaine cohérence quant à l'offre d'accompagnement proposée aux acteurs de l'innovation, le pôle optera pour une politique collaborative avec les structures et les territoires qui composent la région. Cette coordination permettra la réalisation d'actions collectives qui contribueront à faire de la région Auvergne-Rhône-Alpes un territoire d'excellence national sur la thématique santé.

Par ailleurs, Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes portera en 2023 de nombreuses initiatives visant à apporter de nouvelles briques de développement au territoire comme le projet de biocluster infectieux ou le hub *Veterinary public health* (VPH).

Le pôle restera prioritairement focalisé sur l'innovation en santé mais veillera néanmoins à déployer des actions nouvelles afin de répondre aux multiples enjeux sociétaux qui irriguent les réflexions et l'avenir du territoire.

Le budget prévisionnel de Lyonbiopôle pour l'année 2023, d'un montant total de 4 324 725 € dont une assiette éligible de 2 176 155 €, est présenté ci-après :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes privées	Montant (en €)	Subventions	Montant (en €)
direction générale	1 571 104	cotisations membres	555 525	Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA)-part État	500 000
		dotations fondateurs	327 000	Région AuRA	771 064

Dépenses	Montant (en €)	Recettes privées	Montant (en €)	Subventions	Montant (en €)
développement économique et international	1 150 181	nouveaux partenaires	60 000	Métropole	235 000
		sponsoring ponctuel	83 400	Grenoble-Alpes Métropole	35 000
projets de R&D et stimulation de l'innovation	679 329	conventions de partenariats/annuaire	160 563	Clermont Auvergne Métropole	10 000
		prestations de services	453 820		
offre d'infrastructures mutualisées	924 111	projets européens	50 000		
		sous locations & prestations associées	1 083 353		
		Total 1	2 773 661	Total 2	1 551 064
Total	4 324 725	Total			4 324 725

Il est proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 235 000 € pour accompagner l'association Lyonbiopôle dans le cadre de son programme d'animation pour l'année 2023.

2° - CLARA

La fondation CLARA a pour membres fondateurs les universités (Université de Lyon, communauté Université Grenoble Alpes, Université Clermont-Auvergne) et les établissements de santé hospitalo-universitaires (centre Léon Bérard, centre Jean Perrin, Hospices civils de Lyon, centre hospitalier universitaire -CHU- Grenoble Alpes, CHU de Saint Etienne, CHU de Clermont Ferrand) régionaux.

Son objectif est de coordonner, dynamiser et mettre en visibilité la communauté de recherche et de soins en oncologie sur le territoire régional afin d'accélérer l'innovation dans la lutte contre le cancer.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, cette fondation est abritée sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL). Le CLARA s'appuie sur une équipe de 8 salariés pour la conduite de ses actions.

Elle sollicite le soutien de la Métropole au titre de son programme d'actions 2023.

a) - Objectifs

Avec un objectif initial de fédérer les acteurs académiques, cliniques et industriels de la recherche en cancérologie en Auvergne-Rhône-Alpes, pour poser les bases d'un réseau d'envergure européenne, la Métropole soutient le CLARA pour :

- la mise en œuvre d'actions de transfert de technologies entre des laboratoires et des PME visant à favoriser le développement économique en oncologie, dans le cadre du dispositif spécifique Preuve de concept,
- appréhender les problématiques de santé publique sur le territoire, en particulier relatives à la prévention des cancers.

Le CLARA bénéficie depuis plusieurs années d'un soutien de la collectivité compte tenu de ses compétences, avec des financements attribués par 2 délégations, en complémentarité :

- au titre du soutien au fonctionnement et à l'animation du réseau, objet de la présente délibération,
- au titre du soutien à des projets structurants dans le domaine de la prévention santé, par la direction santé et PMI au sein de la délégation solidarités, habitat et éducation.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2022

Par délibération de la Commission permanente n° 2022-1216 du 11 avril 2022, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de la fondation CLARA, dans le cadre de son programme d'actions 2022 relatif à l'animation du CLARA.

En parfaite cohérence avec la feuille de route 2018-2022, l'exercice 2022 s'est traduit par plusieurs réalisations marquantes (données établies en novembre 2022) :

- 6 appels d'offres coordonnés, recueillant 74 demandes de financement,
- 1,65 M€ de financement alloué à 17 projets de recherche,
- 80 projets accompagnés,
- 40 évènements organisés ou co-organisés,
- une délégation internationale et 2 évènements internationaux,
- 3 nouveaux projets Preuve de Concept (Allogenica, Enlightened et IVT-Foie) labellisés représentant 3,072 M€ d'investissement des partenaires PME et établissements publics, dont 991 k€ financés par les collectivités locales (Métropole de Lyon, Métropole de Grenoble et Région).

c) - Programme d'actions pour 2023 et plan de financement prévisionnel

Avec la confirmation de sa relabellisation par l'Institut national du cancer (INCa), l'action du CLARA en 2023 s'inscrit dans le cadre de la feuille de route 2023-2027 des cancéropôles, qui définit un socle de missions communes, tout en prenant en compte les compétences et spécificités de la Région AuRA.

Pour le CLARA, cette nouvelle feuille de route est organisée autour de 3 domaines d'innovation :

- les innovations biomédicales,
- les innovations en technologies pour la santé,
- la prévention et les innovations sociales.

Chaque pilier de la programmation, définie dans le contrat d'objectif 2023-2027, sera mis en œuvre en 2023 avec, en particulier :

- des appels à projets : programme Oncostarter, programme Preuve de concept, projets structurants,
- des animations/évènements : ateliers thématiques, forum de la recherche en cancérologie, 4 soirées grand public à Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et Grenoble, soirée des lauréats, entretiens Jacques Cartier (EJC), etc.

L'année 2023 marquera les 20 ans du CLARA et sera l'occasion de faire un bilan des actions engagées au cours de ces 20 premières années.

Le budget prévisionnel du CLARA pour l'année 2023, d'un montant de 351 250 €, est présenté ci-dessous :

Dépenses	Montant en €	Recettes-Subventions	Montant en €
achats*	5 170	État - InCa	139 250
services extérieurs*	46 845	Région AuRA	82 000
autres services extérieurs*	181 859	Métropole	80 000
impôts et taxes	126	Grenoble Alpes Métropole	25 000
charges de personnel*	116 250	Conseil départemental de la Loire	18 000
autres charges de gestion courante*	1 000	Clermont Auvergne Métropole	7 000
		autres produits	
Total	351 250	Total	351 250

* ces éléments correspondent à l'assiette des dépenses retenues pour le calcul de la subvention métropolitaine d'animation 2023

Il est proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € pour accompagner la fondation CLARA dans le cadre de son programme d'animation pour l'année 2023.

3° - Espace d'innovation ouverte I-Care Lab

L'association I-Care Lab est chargée de faciliter, stimuler et soutenir les projets de solutions innovantes en santé, en particulier par la mise en œuvre de méthodes d'innovation ouverte et par l'expérimentation. La santé est considérée dans son acceptation la plus large et l'accompagnement cible les secteurs du sanitaire et de médico-social, autour des approches parcours de soins, de santé et de vie.

I-Care Lab se positionne à l'interface entre entreprises, structures de santé (établissements et organisations de santé), usagers de santé (professionnels de santé, associations de patients, patients-partenaires) et organismes financeurs (caisses primaires d'assurance maladie -CPAM-, caisses d'assurance retraite et de la santé au travail -CARSAT-, mutuelles, etc.) et poursuit 3 objectifs :

- faciliter l'émergence et la structuration de projets participatifs en santé, à partir de problématiques de terrain,
- faciliter et piloter des expérimentations *in situ* pour consolider, valider et évaluer des solutions en santé,
- valoriser des solutions innovantes avec des impacts mesurables et positifs sur la santé.

La Métropole est sollicitée pour soutenir financièrement le programme d'actions annuel d'I-Care Lab.

a) - Objectifs

Les actions conduites par I-Care Lab participent aux objectifs de plusieurs politiques publiques de la Métropole :

- compléter l'offre de services à disposition des entreprises et établissements de la santé et du médico-social,
- structurer une approche coordonnée, à partir des besoins et jusqu'au développement et au déploiement de solutions concrètes, au service des patients et des usagers de la Métropole,
- disposer d'un outil pour améliorer et optimiser la coordination du parcours de santé et la qualité de vie de l'utilisateur, et répondre aux enjeux de santé et du médico-social.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2022

Par délibération de la Commission permanente n° 2022-1216 du 11 avril 2022, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 27 500 € au profit du I-Care Lab, pour son animation et sa feuille de route autour de l'innovation en santé et pour sa participation au projet *Interreg accelere health*.

En 2022, les actions de I-Care Lab se sont majoritairement concentrées sur les projets structurants détaillés ci-après :

- organisation de la 6^{ème} édition du *Hacking health Lyon* (HHLyon) : 14 défis, 136 personnes présentes (équipes, coachs, partenaires, fablab, etc.), 6 prix remis dont un par la Métropole,
- accompagnement des 6 projets lauréats issus de la 6^{ème} édition du HHLyon,
- structuration de différentes plateformes et living lab santé (lieux d'expérimentation en conditions réelles) sur le territoire, notamment avec les HCL et le centre hospitalier (CH) Vinatier,
- implication dans le projet européen *Interreg accelere health*, avec les territoires de Besançon et Sion (Suisse), pour favoriser le déploiement d'innovations en santé - organisation d'une mission d'immersion à Lyon de 5 jours pour 6 entreprises de Sion et Besançon,
- implication, avec la Métropole, dans le cadre de la Semaine bleue, dans l'organisation d'un forum des innovateurs au sein de la résidence seniors Les jardins d'Arcadie,
- participation à de nombreux événements, régionaux, nationaux et internationaux, pour promouvoir l'écosystème lyonnais d'innovation en santé (EJC à Montréal, etc.).

c) - Programme d'actions pour 2023 et plan de financement prévisionnel

Pour son programme d'actions 2023, I-Care Lab s'engagera dans des actions et événements sur le territoire de la Métropole, selon ses 3 axes prioritaires :

* Émergence de projets innovants en santé :

- lancement d'une communauté régionale des innovateurs en santé avec une animation dédiée,
- organisation de la 7^{ème} édition de HHL en novembre 2023,
- organisation d'un prix de l'innovation numérique,
- organisation de séminaires de sensibilisation (EJC 2023, etc.).

* Expérimentation *in situ* :

- programme développement de l'accessibilité aux lieux de soins de la Région AuRA,
- accompagnement des plateformes d'innovation en santé, avec les HCL et le CH Vinatier, notamment,
- actions spécifiques sur des projets d'entreprises, en prestation de service.

* Valorisation du territoire :

- mise en projet d'un nouveau programme interreg franco-suisse dans la continuité des enseignements Accelere health 2021-2022 (projet subventionné par la Métropole),
- poursuite des collaborations avec le Canada/Québec et émergence de nouveaux projets transatlantiques,
- représentation de la dynamique régionale dans les réseaux nationaux, européens et internationaux.

Le budget prévisionnel de I-Care Lab pour l'année 2023, d'un montant de 289 442 €, est présenté ci-dessous :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats*	35 500	Région AuRA	153 092
services extérieurs*	31 660	Métropole	20 000
autres services extérieurs*	51 530		
impôts et taxes	2 688	cotisations	40 850
charges de personnel*	166 564	sponsoring HHL	30 000
autres charges de gestion courante*	1 500	prestations de service	45 500
Total des charges	289 442	Total des produits	289 442

* ces éléments correspondent à l'assiette des dépenses retenues pour le calcul de la subvention métropolitaine d'animation 2023

Il est proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € pour accompagner l'association I-Care Lab dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2023 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution, pour l'année 2023, des subventions de fonctionnement :

- d'un montant de 235 000 € au profit de l'association Lyonbiopôle,
- d'un montant de 80 000 € au profit de la fondation cancéropôle CLARA hébergée par la FPUL,
- d'un montant de 20 000 € au profit de l'association I-Care Lab,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et les associations Lyonbiopôle et I-Care Lab, et la fondation CLARA définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 335 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 65 - opération n°0P02O0861 pour un montant de 295 000 € et opération n°0P03O3890 pour un montant de 40 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 29 mars 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230327-301994-DE-1-1 Date de télétransmission : 29 mars 2023 Date de réception préfecture : 29 mars 2023
